

**Extrait du Registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 5 mars 2020**

**DATE DE CONVOCATION :** 29 Février 2020  
**NOMBRE DE CONSEILLERS :** - En exercice : 11 - Présents : 9  
- Votants : 9 - Absents : 2

L'an deux mil vingt, le Jeudi 5 mars à 20h30, le Conseil légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, Maire.

**Membres présents :** M. GAUTIER Bruno, M. DECHAMP Jean-Luc, M. COURTIER Michel, M. DHAUSSY Mickaël, M. FROGNEUX Philippe, M. GNOS Jacques, Mme GUITTON Sophie, M. LADET André et M. REGNIER Guy.

**Absents excusés :** Mme BOUZAROU Véronique, Mme LEMAURE Delphine  
Mme GUITTON Sophie a été élue Secrétaire.

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION n° 24/19  
Objet de la délibération :  
Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert« Agence de GEstion et  
Développement Informatique » (A.GE.D.I).**

Monsieur le Maire rappelle que le syndicat mixte A.GE.D.I. a été constitué par arrêté préfectoral le 22 janvier 1998. Les statuts ont ensuite été modifiés par un arrêté du 16 juin 2011 qui a entériné la transformation du syndicat mixte en syndicat intercommunal ayant pour objet la mutualisation des services informatiques, télématiques et prestations de services portant sur la mise en œuvre des nouvelles technologie et d'accompagnement des collectivités membres dans le fonctionnement et le développement de leur système d'information (NTIC).

Le syndicat a décidé, à la demande de l'administration, de revoir ses statuts. Il est envisagé d'adapter la forme juridique aux besoins en passant de syndicat informatique mixte fermé à Syndicat Informatique Mixte Ouvert et de modifier l'objet du syndicat (article 3). De cette transformation découleront des conséquences quant au mode de gestion et de gouvernance de la structure.

Après approbation des statuts par le comité syndical lors de la séance du 4 décembre 2019, le Syndicat A.GE.D.I. a sollicité ses membres afin de délibérer sur le projet de modification statutaire.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 9 Voix POUR :**

- **APPROUVE** l'ensemble des modifications statutaires et les nouveaux statuts du Syndicat Mixte A.GE.D.I. joint en annexe,
- **APPROUVE** le passage de syndicat mixte fermé en Syndicat Mixte Ouvert,
- **APPROUVE** la modification de l'objet du syndicat,

RF PREFECTURE DE MEAUX
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/05/2020 077-217703438-20200305-DE_2020_002-DE

- **AUTORISE** Monsieur Maire à effectuer les démarches nécessaires pour valider les nouveaux statuts du Syndicat informatique A.G.E.D.I.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Ocquerre, le 16 mars 2020

Le Maire, **Bruno GAUTIER**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Gautier', is written over a blue circular official stamp. The stamp contains illegible text, likely the name of the commune and the title of the signatory.

RF PREFECTURE DE MEAUX
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/05/2020 077-217703438-20200305-DE_2020_002-DE